

LA REPRÉSENTATION DE L'ENFANT DEVANT LES TRIBUNAUX

LES 21^E ENTRETIENS JACQUES-CARTIER
LA REPRÉSENTATION DE L'ENFANT DEVANT LES TRIBUNAUX

Le mardi 7 octobre 2008
Salle L.-H. Lafontaine,
Cour d'appel du Québec
100, rue Notre-Dame Est, Montréal

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

Code postal _____

Téléphone _____

Télécopieur _____

Courriel _____

Frais d'inscription

Régulier : 100 \$

Étudiants : 25\$

Information et inscription en ligne (paiement par carte de crédit) :
www.chairejlb.ca / 514-343-6111 poste 3946

Il est aussi possible de s'inscrire en faisant parvenir ce coupon d'ici le 22 septembre 2008 avec votre chèque libellé à l'ordre de : « Université de Montréal - Représentation de l'enfant » à l'adresse suivante :
Faculté de droit, Université de Montréal
Colloque sur la représentation de l'enfant devant les tribunaux
Case postale 6128, succursale Centre-ville
Montréal, Québec H3C 3J7

Les frais d'inscription comprennent : les pauses-santé, le déjeuner et le vin d'honneur.
Les montants sont en dollars canadiens. Les prix indiqués comprennent les taxes applicables. (T.P.S. : R108160995, T.V.Q. : 1006011132)

LA REPRÉSENTATION DE L'ENFANT DEVANT LES TRIBUNAUX



Le mardi 7 octobre 2008

Salle L.-H. Lafontaine
Cour d'appel du Québec
100, rue Notre-Dame Est, Montréal

Informations : www.chairejlb.ca

La représentation des enfants devant les tribunaux est toujours un sujet d'actualité aussi bien en France qu'au Québec. En 2002, un arrêt rendu par la Cour d'appel du Québec a remis sur le devant de la scène le rôle de l'avocat de l'enfant. En 2005, la Cour de cassation française est revenue sur l'applicabilité directe de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, et le Parlement vient récemment de modifier le Code civil sur la parole de l'enfant.

Ces différents événements montrent que la représentation de l'enfant suscite encore de (trop) nombreuses interrogations : accès de l'enfant au tribunal, témoignage de l'enfant, rôle de l'avocat... Comparer les mécanismes juridiques et les expériences pratiques de la France et du Québec permettra d'apporter un éclairage sur les différents problèmes qui se posent.

Comité scientifique

Québec

L'honorable Jean-Louis Baudouin
Juge à la Cour d'appel

Mme Violaine Lemay
Professeure à l'Université de Montréal

M. Benoît Moore
Professeur à l'Université de Montréal, Titulaire de la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil

M. Alain Roy
Professeur à l'Université de Montréal

Lyon

Mme Cécile Bideau-Cayre
Chargée d'enseignement à l'Université Lyon 3, Centre de droit de la famille

M. Yann Favier
Maître de Conférences à l'Université de Savoie

PROGRAMME

8h30 INSCRIPTION
8h45 PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

M. Benoît Moore
Professeur à l'Université de Montréal, Titulaire de la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil

9h00 MOT D'OUVERTURE

L'honorable Michel Robert
Juge en chef à la Cour d'appel du Québec

9h15 CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

Mme Violaine Lemay
Professeure à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

L'ACCÈS À LA JUSTICE : L'ENFANT ET SES DROITS

9h45 L'ENFANT SUJET DE DROIT

Président de séance : M. Gérard R. Tremblay
Bâtonnier du Québec

France : « La participation de l'enfant aux procédures familiales en France »
M. Pierre Murat
Professeur à l'Université Pierre Mendès France, Grenoble 2

Québec : « À l'écoute de l'enfant : quelques leçons pour le droit »
Mme Shauna Van Praagh
Professeure à l'Université McGill

10h30 PAUSE-SANTÉ
10h45 L'ENFANT PARTIE ET L'ENFANT TÉMOIN

Présidente de séance : Mme Danielle Ganancia
Vice-présidente du Tribunal de grande instance de Paris, juge aux affaires familiales

Québec : « L'enfant dans la cour des grands : un mal nécessaire »
M. Dominique Goubau
Professeur à l'Université de Laval

France : « L'enfant dans la procédure : une place à conquérir? »
M. Yann Favier
Maître de conférences à l'Université de Savoie

11h30 L'ENFANT PROTÉGÉ

Président de séance : L'honorable Jean-Louis Baudouin
Juge à la Cour d'appel du Québec

France : « L'enfant dans la procédure d'assistance éducative française »
M. Michel Huyette
Conseiller à la Cour d'appel de Toulouse

Québec : « L'avocat de l'enfant à protéger, aux frontières du droit et de la clinique »
M. Hugues Létourneau
Avocat Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire

12h15 DÉJEUNER

FIGURES DE LA JUSTICE : L'ENFANT ET LES ACTEURS JUDICIAIRES

13h30 L'EXPERT ET L'INTÉRÊT DE L'ENFANT

Président de séance : L'honorable Claude C. Boulanger
Juge coordonnateur à la Cour du Québec

Québec : « La pertinence et les limites d'une expertise dans le contexte du débat judiciaire concernant un enfant »
L'honorable Viviane Primeau
Juge à la Cour du Québec, chambre de la jeunesse

France : « L'administrateur ad hoc, représentant judiciaire de l'enfant »
Mme Geneviève Favre-Lanfray
Docteure en droit, Présidente de l'association Chrysalis et de la Fédération nationale des administrateurs *ad hoc*, Grenoble

14h15 L'AVOCAT ET L'ENFANT

Président de séance : M. Rémi Chaîne
Bâtonnier, Ordre des avocats, Barreau de Lyon

France : « Quel avocat pour l'enfant ? »
Mme Marie-Pierre Dominjon
Avocate au Barreau de Lyon, Présidente de la Commission des mineurs

Québec : « L'enfant : un client exigeant ! »
Mme Sylvie Schirm
Avocate, Barreau du Québec

15h00 PAUSE-SANTÉ
15h15 LE JUGE FACE À L'ENFANT

Président de séance : M. Michel Huyette
Conseiller à la Cour d'appel de Toulouse

France : « Le juge et l'intérêt supérieur de l'enfant »
Mme Danièle Ganancia
Vice Présidente du Tribunal de Grande Instance de Paris, Juge aux affaires familiales

Québec : « L'enfant face au juge : ni paternaliste, ni justicier »
L'honorable Jacques R. Roy
Juge à la Cour du Québec

« Le juge et l'enfant »
L'honorable Anne-Marie Trahan
Juge à la Cour supérieure du Québec

16h30 CONFÉRENCE DE CLÔTURE

Mme Cécile Bideau-Cayre
Chargée d'enseignement à l'Université Lyon 3, Centre de droit de la famille



Chaire Jean-Louis Baudouin
EN DROIT CIVIL



Famille et Aînés
Québec

Université
de Montréal